



COLLECTIF DE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUÉBÉCOISE À LA COP 26

Présentation du projet

Contexte

Nous sommes aujourd'hui en situation d'urgence climatique. Sans des engagements ambitieux et des mesures concrètes déployées rapidement par les pays les plus polluants de la planète, le réchauffement climatique aura des conséquences catastrophiques pour tout le monde, mais particulièrement pour les populations qui sont déjà les plus vulnérables ou marginalisées, comme les populations des pays du Sud, les femmes, les jeunes et les peuples autochtones.

Bien que le Canada soit un des principaux pays responsables du réchauffement climatique, ses politiques climatiques actuelles sont nettement insuffisantes pour limiter le réchauffement global moyen à 1,5°C et nous placent plutôt sur la voie d'un réchauffement qui se situerait entre 3 °C et 4 °C. Le défi de la transition juste doit être au cœur de notre agenda politique. Et pour forcer les États à agir, les sociétés civiles se mobilisent ici et aux quatre coins de la planète. Nous en avons d'ailleurs eu un exemple éloquent le 27 septembre dernier avec les grandes manifestations qui ont eu lieu à Montréal et un peu partout à travers le monde.

Qu'est-ce que la COP?

La Conférence des Parties (dont l'acronyme est CdP en français et COP en anglais) est l'organe décisionnel chargé de contrôler la mise en œuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Regroupant tous les pays et territoires, appelés « Parties », ayant signé la Convention-cadre, la COP se réunit chaque année depuis 1995. Lors de sa 21^e rencontre, la COP a débouché sur l'Accord de Paris, le premier accord international sur le climat.

Date de la COP 26: 9 au 19 novembre 2020

Lieu: Glasgow, Écosse

Pourquoi mettre sur pied un Collectif pour participer à la COP 26

Dans la foulée de cette mobilisation, nous souhaitons mettre sur pied un Collectif pour permettre à environ une centaine de Québécoises et Québécois de participer à la COP 26 et aux activités de la société civile en marge de l'événement en novembre 2020. Ce rassemblement international d'envergure se déroulera cinq ans après l'Accord de Paris et sera un moment déterminant dans la lutte aux changements climatiques. En effet, dans le cadre de l'Accord de Paris, il s'agit de la date butoir à laquelle les pays doivent rendre public leurs engagements en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES). Un excellent moment pour s'engager en faveur de la justice climatique et faire entendre la voix de la société civile.

Qu'est-ce que la justice climatique?

La justice climatique est une forme de justice qui s'intéresse aux enjeux politiques et éthiques des changements climatiques. Guidée par un souci d'équité, elle cherche à protéger les droits des pays, des populations ou des groupes sociaux qui sont menacés par les changements climatiques et leurs conséquences. Elle souligne également l'importance de la solidarité pour s'attaquer aux causes profondes des changements climatiques (systèmes économiques et politiques néolibéraux, modes de production et de consommation qui en découlent, mondialisation du commerce, etc.), ce qui implique d'admettre que les différents pays ne partagent pas tous la même responsabilité quant au bouleversement du climat.

Objectifs du Collectif

La participation québécoise à la COP 26 est importante et elle contribuera à accroître la mobilisation locale, nationale et internationale en faveur d'une plus grande justice climatique et d'une transition juste.

Les impacts sociaux visés par le Collectif sont les suivants :

1. Contribuer à développer une citoyenneté active pour renforcer la société civile au Québec;
2. Contribuer à favoriser la transition juste pour une justice climatique;
3. Contribuer à engager des jeunes Québécoises et Québécois sur les questions de changements climatiques.

Les objectifs principaux du Collectif sont les suivants :

- Renforcer des capacités des participantes et participants sur le plan des connaissances, des compétences et de l'engagement en matière de justice climatique;
- Favoriser l'engagement de la société civile québécoise, particulièrement les jeunes (18 à 35 ans);
- Favoriser le réseautage entre les organisations et les individus;

- Favoriser la diversité et l'inclusion;
- Valoriser l'expertise des individus et des organisations.

Participation

Toutes les personnes ayant 18 ans et plus qui souhaitent s'engager dans le Collectif sont les bienvenues.

Fonctionnement du Collectif

L'expérience du Collectif se déploie sur une année entière – et même plus. La participation à la COP 26 comme telle ne constitue donc qu'une partie de ce projet qui inclut également toute une série d'ateliers de formation et de laboratoires prédépart, ainsi que des activités au retour.

Qu'est-ce qu'un « laboratoire »?

Les laboratoires sont des espaces d'échanges et de co-création mettant en œuvre des méthodologies participatives et collaboratives ayant pour objectif de renforcer les capacités vers l'atteinte d'un impact social prédéfini.

Calendrier provisoire des activités :

- **13 novembre 2019** : lancement officiel de la période de recrutement pour le Collectif lors d'une Soirée d'information, qui aura lieu au Pourvoyeur au 184, rue Jean-Talon Est, à 18h
- **Novembre 2019 à janvier 2020** : phase de recrutement
- **Février à juin 2020** : 5 journées de formation, de laboratoires et d'échanges (une par mois)
- **Juillet et août 2020** : relâche des activités
- **Septembre et octobre 2020** : deux journées de formation, de laboratoires et d'échanges (une par mois)
- **Novembre 2020** : participation à la COP 26
- **Novembre ou décembre 2020** : rencontre de retour
- **Dès 2021** : activités d'engagement de retour

Structure du Collectif

Le Collectif est un projet qui est mené, depuis plus de 10 ans, par les YMCA du Québec. Pour réaliser un projet de cette envergure, les YMCA du Québec travaillent avec des partenaires et des collaborateurs.

- Les **partenaires** sont les organismes qui participent au comité de coordination du Collectif. Ils contribuent à la réalisation de l'ensemble des activités avant le départ, pendant l'événement international et au retour.

- Les **collaborateurs** sont les organismes qui collaborent sur des aspects précis ou ponctuels, mais qui ne participent pas au comité de coordination ni à la réalisation de l'ensemble des activités du Collectif.

Le Collectif de la société civile québécoise à la COP 26 propose de décentraliser une partie de ses activités, avec l'appui d'organismes collaborateurs, pour favoriser la participation des personnes vivant à l'extérieur de Montréal. Par exemple, des formations et des laboratoires pourraient être offerts par ces organismes dans leur région.

Recrutement

La période de recrutement des membres du Collectif débutera officiellement le 13 novembre 2019 et se terminera le 17 janvier 2020.

Thématiques abordées dans les formations et les labs

Les formations abordent différents sujets, comme la transition juste ou encore la justice climatique du point de vue des femmes, des jeunes et des peuples autochtones. Une séance est toujours réservée également pour parler des conseils de sécurité, des enjeux sociaux et de la culture locale de la ville où se déroule l'événement. Vous pourrez également participer à quelques laboratoires pour mieux préparer votre action, par exemple: « Comment parler des changements climatiques : un laboratoire pour encourager l'action collective », « Comment raconter votre histoire pour favoriser le changement social? », etc.

Impact des Collectifs

Depuis 2008, plus de 500 personnes à travers 10 Collectifs ont participé à différents événements internationaux. En 2019, un sondage a été réalisé auprès des anciens membres des Collectifs afin d'en savoir plus sur les impacts de leur participation. Voici certains des résultats les plus probants:

- 98 % disent que leur participation à l'événement international a été enrichie par leur participation au Collectif;
- 95 % estiment que leur participation au Collectif a eu un impact sur leur niveau d'engagement social à leur retour au Québec;
- Plus de la moitié se sont impliqués dans de nouveaux réseaux d'engagement social grâce à leur participation au Collectif;
- 95 % soutiennent que la participation au Collectif leur a permis d'élargir leur réseau de contacts.

